



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre

Ambassade des Confréries
de Bourgogne Franche-Comté

12 Parvis de l'Unesco - Pôle Culturel
21000 DIJON

email : ambassadeconfbfc@gmail.com

☎ 06-80-08-35-35

Dijon le 4 janvier 2025

Bonjour à tous les confrères de l'Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté,

C'est la période des vœux, et des appels de cotisations pour la nouvelle année !

Je souhaite à tous une belle année 2025, dans tous les domaines et je procède donc à l'appel des cotisations 2025

- 50 € pour la cotisation à l'Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté, inchangée depuis la création
- 25 € pour la cotisation à la Fédération des Confréries des Régions de France. Cette cotisation a été portée de 20 à 25 € par une décision de 2023.
-

Je vous remercie donc d'adresser **votre paiement global à l'Ambassade**, qui reversera à la Fédération les montants lui revenant :

- De préférence par virement bancaire à l'Ambassade
IBAN FR76 1027 8025 5300 0217 1300 174 CMCIFR2A
- Sinon par chèque bancaire à l'ordre de l'Ambassade adressé à Denise Laurencé 32 rue de Larrey
21000 Dijon

Merci pour vos règlements (le rôle de collecteur est ingrat) et bon début d'année, avant le plaisir de nous rencontrer le 6 février.

Avec mes plus confraternelles amitiés.

Denise Laurencé
Trésorière adjointe